

MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION D'UN ENTRAINEMENT, CONCOURS
OU EPREUVE DE CHIENS DE CHASSE**

(Arrêté du 21 janvier 2005 modifié par l'arrêté du 15 novembre 2006 fixant certaines conditions de réalisation des entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse)

Ce formulaire ne s'applique pas aux cas suivants :

- exercices auxquels sont soumis les chiens en vue de leur entretien en bonne forme physique, pouvant notamment consister dans des déplacements sur des voies forestières ou rurales, sans que ces déplacements soient comparables à un entraînement à l'action de chasse, les personnes accompagnant les animaux n'étant munies d'aucune arme et les animaux demeurant sous le contrôle immédiat de leur maître et ne quêtant pas le gibier.
- entraînement de chiens de chasse par un particulier à titre individuel.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom et Prénom :
Adresse:
Code Postal : Commune :
N° Tel:

DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION	
Type de manifestation ^{fff} :	entraînement concours épreuve
Dates:

LIEU D'ORGANISATION	
Commune(s) :
Lieu(x)-Dit(s) :
Propriétaire(s) des terrains (ou ayants droits ou titulaires du droit de chasse):
Superficie concernée (en hectares):
Nature du couvert végétal <P>:	boisement jachère culture autre
Terrain clôturé (1):	OUI NON
Enclos de chasse <I> :	OUI NON

CONDITIONS D'ORGANISATION<IJ	
D Chiens courants :	
<input type="checkbox"/> Chiens de pied tenus au trait de limier sur piste artificielle	
<input type="checkbox"/> Autres cas	
<input type="checkbox"/> Chiens d'arrêt, spaniels et retrievers :	
D Sans tir sur le gibier (tir destiné à apprécier le comportement des chiens effectué à l'aide de munitions uniquement amorcées)	
<input type="checkbox"/> Autres cas	
<input type="checkbox"/> Chiens de sang :	
<input type="checkbox"/> Chiens tenus à la longe sur piste artificielle ou sur voie saine et froide	
<input type="checkbox"/> Autres cas	
<input type="checkbox"/> Chiens terriers:	
D Broussaillage sur ongulés et menée à voie sur lièvres (sans tir sur le gibier, tir destiné à apprécier le comportement des chiens effectué à l'aide de munitions uniquement amorcées)	
<input type="checkbox"/> Déterrage sur terrier naturel : <i>Indiquer la (les) espèce(s) déterrée(s)</i>	
<input type="checkbox"/> Déterrage sur terrier artificiel	

AUTRES PRECISIONS RELATIVES AUX CONDITIONS D'ORGANISATION

--

RACES DE CHIENS

Races participantes	Estimation du nombre de chiens prévu pour chaque race

Le soussigné atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et s'engage

- à respecter les conditions d'autorisation prescrites par l'administration en vue de la réalisation des entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse

- à transmettre à la DDPP huit jours au moins avant la tenue de la manifestation la liste et le numéro d'identification des chiens quit

Le soussigné atteste avoir recueilli l'accord des propriétaires ou ayants droit ou titulaires du droit de chasse sur les parcelles concernées

Fait à

le

Signature du demandeur

(▷ Rayer les mentions inutiles

(☑ Cocher la (ou les) case(s)